

Lyon, le 04 Juillet 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**La SPL Lyon Confluence rejoint le réseau des signataires de la charte de l'arbre de la Métropole de Lyon, avec pour objectif 4500 arbres à la Confluence.**



**Le quartier de La Confluence a rejoint jeudi le réseau des signataires de la charte de l'arbre. La Confluence compte aujourd'hui 2500 arbres, à terme se sera près de 4500 arbres qui vont être plantés dans le nouveau quartier.**



Le quartier de la Confluence, parce qu'il est porteur des ambitions de la ville durable, notamment par l'intégration d'une forte densité d'espaces paysagers, est devenu jeudi dernier un nouveau partenaire de la charte de l'arbre. David Kimelfeld président de la Métropole et Pierre Joutard, directeur général de la SPL Lyon

Confluence ont signé la Charte de l'arbre lors de la visite de la station expérimentale MUE. C'est à cet endroit que verra le jour « Le Champs », futur parc de la pointe de la Confluence où 1000 arbres seront plantés.

*« La Confluence a innové et accélère dans le sens d'un habitat de centre-ville durable et adapté au réchauffement climatique. C'est un lieu d'expérimentation à grande échelle. Nous devons accélérer, car la végétalisation est une réponse absolument indispensable au dérèglement climatique. Notre objectif est bien évidemment que ce qui est testé et développé ici soit reproduit ailleurs dans la métropole. Ces aménagements nous permettent également de travailler sur la fertilité des sols, qui est un vrai enjeu dans nos centres-villes »* a déclaré David Kimelfeld, président de la Métropole.

Née dans les années 90, la première Charte de l'Arbre s'est inscrite dans la volonté du Grand Lyon de s'ouvrir à l'environnement urbain. Elle a permis de définir les grands principes environnementaux et de faire de la culture du paysage un impératif des projets d'aménagement urbains de ce qui était alors le Grand Lyon.

La Charte de l'Arbre a aussi permis d'augmenter le nombre d'arbres sur les espaces publics de la Métropole, passant de 42 000 en 1990 à plus de **100 000 aujourd'hui**.

La charte de l'Arbre est désormais ouverte à la signature des communes et des acteurs privés et associatifs du territoire. Elle rassemble actuellement environ **120 signataires**, communes, fédérations professionnelles, associations, entreprises, bureaux d'études, pépinières, aménageurs, centre de formation... et depuis quelques mois des bailleurs sociaux comme Grand Lyon Habitat. Cette initiative s'inscrit dans le plan Canopée, volet opérationnel de la Charte de l'Arbre et du Plan Climat. L'objectif est d'augmenter la plantation en vue de lutter contre les îlots de chaleur urbains et les vagues de canicules. Avec pour objectif de planter 300 000 arbres sur le territoire, afin d'apporter une réponse réelle et perceptible par chacun aux risques liés aux vagues de chaleurs et aux canicules.

Contact presse :

[SPL Confluence Flavie Cluzel 0478387400](mailto:flavie.cluzel@spl-lyon.fr)

[Service presse métropole 04 26 99 39 51](mailto:service.presse@metropole-lyon.fr)